# PARC NATUREL REGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE

COMITE SYNDICAL A CAPTIEUX (33) Séance du 9 octobre 2024 Délibération n°2024-113

#### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

En raison de l'absence de quorum constatée lors de la séance du 2 octobre 2024 à CAPTIEUX (33) à 18h00, le Comité Syndical du Parc naturel régional des Landes de Gascogne s'est réuni à captieux (33) le mercredi 9 octobre 2024 à 18h00, conformément à l'article L 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, par renvoi à l'article L5211-1 du même code, sous la présidence de M. DEDIEU Vincent.

Date de la convocation: 3 octobre 2024

Étaient Présents: M. BOUFFIN Yann, Mme BREQUE Claudie, M. DEDIEU Vincent portant pouvoirs de Mme PIQUEMAL Sophie et M. GILLE Hervé, Mme DESMOULIN Karine, M. DUFAY Michel, M. DUNOGUES Yves portant pouvoir de M. COUTIERE Dominique, M. FORET Thierry portant pouvoir de Mme LARRUE Marie, M. ICHARD Vincent, Mme MARIE Lucie portant pouvoir de M. DECLERCQ Cyrille, Mme MESPLES Olga, M. PAIN Cédric, M. SORE Serge portant pouvoirs de M. LANUSSE Denis et SAINTORENS Denis, Mme WEBER Sophie.

Absents excusés (pouvoirs): M. COUTIERE Dominique ayant donné pouvoir à M. DUNOGUES Yves, M. DECLERCQ Cyrille ayant donné pouvoir à M. DEDIEU Vincent, M. LANUSSE Denis ayant donné pouvoir à M. SORE Serge, Mme LARRUE Marie ayant donné pouvoir à M. FORET Thierry, Mme LE YONDRE Nathalie ayant donné pouvoir à M. PAIN Cédric, Mme PIQUEMAL Sophie ayant donné pouvoir à M. DEDIEU Vincent, M. SAINTORENS Denis ayant donné pouvoir à M. SORE Serge.

Absents: Mme ARDOUIN Aimée (excusée), M. BACHÉ Alain (excusé), M. BAUDE Vital (excusé), Mme BEAUMONT Patricia (excusée), M. BLANC-SIMON Jean-Luc, M. CARRERE Paul, M. DELUGA François, M. DURRIEU Michel, M. GLEYZE Jean-Luc (excusé), M. LAGRAVE Renaud, M. LASSALE Jean-Claude, M. MARTINEZ Manuel, M. MONNIER Philippe, M. PAPADATO Patrick, M. SARTRE Philippe (excusé), Mme TAPIN Maylis, M. TAUZIN Arnaud, Mme TOSTAIN Emmanuelle, Mme VALIORGUE Magali (excusée).

Deuxième convocation en l'absence de quorum constaté			
ELUS		VOIX	
Nombre élus en exercice	40	Nombre de voix maximum	97
Nombre de Présents	12	Représentant nombre de voix	47
Nombre de pouvoirs	7	Nombre de voix pour	43
Total présents et pouvoirs	19	Nombre de voix contre	4
		Nombre d'abstentions	

### PATRIMOINE NATUREL

# Rencontre régionale des élus présidents de COPIL et des techniciens de site Natura 2000

Dans le cadre des rencontres régionales des élus et techniciens de site Natura 2000 organisées le mardi 1<sup>er</sup> octobre 2024, j'ai missionné M. Thierry FORET, pour représenter le Parc.

Seuls les frais de déplacement pour se rendre à Poitiers sont à la charge des participants.

Il est proposé au Comité Syndical de prendre en charge les frais de transport SNCF de M. Thierry FORET liés à ce mandat spécial.

Vu l'article L 2123-18-3 du CGCT

M. Thierry FORRET (portant pouvoir de Mme LARRUE Marie) ne prend pas part au vote.

## PARC NATUREL REGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE COMITE SYNDICAL Séance du 9 octobre 2024 A CAPTIEUX (33) Délibération n°2024-113

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical DECIDE à la majorité (4 voix contre de M. DUFAY Michel) :

- DE VALIDER cette proposition
- D'AUTORISER le Président à signer les actes et documents afférents.

Fait pour valoir ce que de droit, à Belin-Béliet, le 21 octoba 2026

Vincent DEDIEU

Président du Syndicat Mixte

Signé par : Vincent DEDIEL Date : 21/10/2024 Qualité : PRESIDENT

Le Président certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Préfecture et mise en ligne le 23/\0/2024